

se rappeler qu'à cette époque, les dévotions n'étaient pas aussi nombreuses qu'aujourd'hui, ni les sacrements aussi fréquentés. Nos pères tenaient surtout à la dévotion des Pâques ! Plusieurs mêmes ne montraient pas un grand empressement à s'acquitter de ce devoir ; car, dans un de ses prônes, l'abbé Doucet dit que " beaucoup de personnes, sous des prêt xtes assez légers, diffèrent de se présenter jusqu'après la quinzaine finie."

Il est juste de dire que, comme aujourd'hui, l'on faisait la neuvaine de Saint-François-Xavier. Une année, elle fut p ê-hée par M. de Calonne. Mgr Plessis prêchait très souvent le dimanche, et M Doucet se fai-ait aussi remplacer de temps à autre, soit par ses vicaires, soit surtout par M. Daulé et MM. Turgeon, Gatien, Desjardins, Robert et Demers.

En 1809, il écrit cette note dans son cahier : " Tous les dimanches du carême, le curé a piê hé et n'a point eu le temps d'écrire ses prônes." Il aurait dû le trouver le temps, d'autant plus que ses susdits prône, très bien écrits du reste, ne sont pas longs.

A part les annonces de messes et de décès, les publications des bancs de mariages, on y trouve peu de choses intéressantes pour l'histoire. Notons cependant quelques passages.

Le 22 juillet 1810, je lis : " C'est avec une joie mêlée de beaucoup d'amertume que nous voyons, M. F., les magistrats de cette ville obligés de réprimer par la force une multitude de gens sur la conduite desquels les motifs de religion ne peuvent plus influencer en rien, et de sévir d'une manière plus rigoureuse que jamais contre les désordres en tous genres qui règnent malheureusement aujourd'hui parmi nous. Du nombre de ces désordres, il en est un qui n'a pu échapper à la vigilance de nos chefs de police, c'est de voir, tous les jours de dimanches et fêtes, des trois et quatre cents personnes attroupées, pendant tout le temps des offices divins, aux portes de nos églises,